

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS HISTORIQUES

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

François CADIOU, Francis PROST

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : textes et documents

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Le jury de l'option spécialiste Histoire a été très heureux d'entendre cette année, sur un sujet d'apparence classique mais particulièrement adapté pour départager des candidats, des prestations tout à fait intéressantes qui témoignent de la qualité de la préparation et qui nous ont paru refléter l'intérêt suscité par la question du programme. En effet, il s'agissait d'inciter les candidats à réfléchir à la place et au rôle de l'empereur romain dans la justification, le fonctionnement et l'évolution du Principat sous le Haut-Empire.

Dans cette perspective, le jury s'est efforcé de présenter aux candidats des sujets couvrant les principales problématiques de la question : sans avoir nécessairement sélectionné les textes les plus courants, il a pris soin de choisir des documents aussi représentatifs que possible. On constatera d'ailleurs que les quelques documents plus originaux qui avaient été retenus sont précisément ceux qui ont donné lieu aux prestations les plus brillantes : en particulier, certains commentaires ont su tirer parti des documents iconographiques proposés et ont été l'occasion d'échanges très fructueux et très stimulants entre le jury et le candidat : ce fut le cas par exemple sur l'image de Néron, sur le triomphe de Vespasien et de Titus, ou encore sur les vertus impériales. Parmi les motifs de satisfaction, il faut souligner que l'ensemble de ce concours atteste la bonne familiarité acquise par la plupart des candidats avec les cadres fondamentaux de l'histoire romaine : une question d'histoire ancienne peut donc permettre de révéler les qualités de jeunes historiens et de sélectionner efficacement les compétences en matière de méthode et d'exposition.

Toutefois, il faut également regretter certains défauts, de forme comme d'utilisation des connaissances. Tout d'abord, le jury a été particulièrement surpris par le nombre des exposés mal construits, des plans mal calibrés, des annonces de parties ne correspondant à rien dans la suite de l'exposé : ce manque de cadres formels clairs, précis et suivis entraîne des discours confus, une absence de perspective d'ensemble où le candidat se noie lui-même et disparaît derrière l'amoncellement de détails sans pertinence avec la problématique du texte. Comme la plupart des sujets consistaient en dossiers rassemblant plusieurs documents de nature variée, il est spécialement étonnant que nombre de candidats n'aient pas pris la peine d'exposer une simple présentation de leurs sources et des problèmes qu'elles soulevaient, notamment lorsqu'il fallait les articuler entre elles. Précisons que le jury n'a pas la religion du plan en

trois parties, et que deux parties seulement, dûment justifiées et construites, suffisent souvent amplement.

De plus, il est impensable que plusieurs documents soumis à un candidat sur un thème spécifique, dûment notifié dans un titre d'ensemble, ne fassent pas l'objet d'un commentaire unitaire : c'est pourtant ce à quoi, souvent, le jury a assisté. Dans le cas des dossiers comportant des images, ce défaut était spécialement notable : les images n'étaient plus alors considérées comme des documents historiques à part entière, mais comme de simples illustrations qui ne faisaient l'objet que de trop vagues allusions. Or, il faut souligner que la seule difficulté de certains dossiers donnés consistait précisément dans la confrontation entre le texte et l'image, porteurs de discours opposés : par exemple, le texte d'Hérodien sur Commode et le buste du Palais des Conservateurs imposaient de mettre en regard deux points de vue, celui de la tradition sénatoriale et celui de l'empereur, ce que précisément le candidat n'a pas du tout vu.

L'effort effectué pour analyser précisément les documents a toujours été valorisé, quand bien même les connaissances de détail faisaient défaut dans l'exposé. En revanche, le bavardage, la paraphrase - curieusement fréquente - et les propos généraux ne pouvaient que conduire les candidats à l'impasse. Le jury a été surpris, par exemple, de n'avoir obtenu que rarement une explication claire sur les *tria nomina* lorsqu'il s'agissait de traiter de la titulature impériale. Certains documents canoniques sur lesquels il s'attendait à des connaissances de base, comme la *Gemma Augustea*, la Table claudienne de Lyon ou l'*Ara Pacis*, ont été au mieux négligés, au pire maltraités. Plusieurs candidats ont encore confondu des notions fondamentales, comme le cirque et l'amphithéâtre, ou n'ont pas su définir des concepts essentiels comme ceux de *libertas* ou de *pietas*.

De façon plus spécifique, on regrettera que les relations entre l'empereur et la religion romaine soient réduites par la majorité des candidats à une simple instrumentalisation du religieux à des fins politiques. Souvent, l'imbrication entre les pouvoirs impériaux et les institutions de la vie religieuse à Rome, fondement de la légitimité du régime, n'a pas été bien comprise et est alors présentée comme l'aboutissement d'une manœuvre presque machiavélique par laquelle le prince cherche à assurer son autorité. De ce fait, trop fréquemment, les candidats n'ont pas suffisamment pris la mesure de la signification du culte impérial ou de la restauration religieuse augustéenne.

Liste des sujets

- Les titulatures impériales : CIL X, 1640 ; Ovide, *Fastes*, I, 587-616 ; Pline, *Panegyrique*, 89, 4-10.
- La question dynastique : Tacite, *Annales* I, 3 ; la *Gemma Augustea*.
- L'adoption impériale : Tacite, *Histoire* I, 15-16 ; Pline, *Panegyrique*, 7-8.
- La fonction de princeps vue par Tibère : Tacite, *Annales*, I, 11-12 ; Dion Cassius, 57, 7-8, 1-3.
- L'avènement de Tibère : Tacite, *Annales*, I, 7 ; Suétone, *Tibère*, XXVI-XXX.
- L'empereur bienfaiteur : CIL III, 14195 ; Histoire auguste, *Antonin*, VII, 5-12 et VIII, 1-4.
- La restauration religieuse d'Auguste : Suétone, *Auguste*, XXXI ; *Ara Pacis*.
- Commode gladiateur : Hérodien, 65, 15.
- Commode et son image : Hérodien, 65, 13, 8-14, 7-9 ; buste de Commode en Hercule.
- Le comportement de Caligula : Suétone, *Caligula*, XIX et LII ; Dion Cassius, 59, 28-29.
- Le triomphe de Titus et Vespasien sur les Juifs : Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, 54 ; CIL, VI, 945 ; l'arc de Titus et vues des reliefs.

- L'empereur et la religion : Suétone, *Auguste*, XXXI ; revers d'une monnaie d'Antonin ; statues de l'empereur en prêtre.
- L'image de Néron : Suétone, *Néron*, 51-53 ; monnaies d'or de Néron.
- Une politique de grands travaux : Suétone, *Claude*, XVIII-XX ; plan d'Ostie.
- L'empereur et le peuple : Tacite, *Annales*, XVI, 4-5 ; Hérodien, XII, 3-9.
- Le culte impérial : CIL X, 1238 ; CIL XII, 4333 ; ILA II, 687 ; CIL II, 5264 ; Histoire auguste, *Commode*, XVII, 11.